



DOSSIER



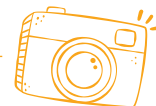
La Résidence Autonomie,
un lieu de vie !
p. 6

« À quoi ressemblera
le complexe sportif
Le Derf réhabilité ? »
p. 16



Route de Nantes,
les étapes d'une métamorphose
p. 8

**Avec
le Parc naturel
régional,
une autre vie
s'invente ici !**



02



11 novembre

Les commémorations de la Grande Guerre avaient cette année un goût particulier, puisqu'il s'agissait du centenaire de l'armistice. Pour l'occasion, des élèves du collège Cousteau ont pris part à la cérémonie, entonné des chants et lu des lettres de poilus. Une plaque commémorative avec 5 noms de Sinagots oubliés a également été inaugurée.

Le Sinagot Alain Bello, passionné par l'histoire de la commune, a écrit pour l'occasion un poème hommage aux soldats sinagots :

*Ils étaient paludiers, à Brouel et Dolan,
Ils étaient douaniers, logés aux Quatre-Vents,
Ils étaient laboureurs, à Cano, Cressignan,
Ils étaient des pêcheurs à Langle ou Moustérian.
Marins, cultivateurs, tailleurs ou forgerons,
Domestiques ou couvreurs, journaliers ou maçons,
Boulangers, employés, que font-ils à la guerre ?
Leur destin est scellé, les voilà militaires !*

Retrouvez le texte intégral sur www.sene.bzh, rubrique Actualités.



« Nous voulons des coquelicots »

Chaque 1^{er} vendredi du mois, un rassemblement d'ampleur nationale trouve écho dans de nombreuses villes de France : « nous voulons des coquelicots ». Ce slogan est un appel à la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides. À Séné, en trois opérations sur le marché bio du bourg, les 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre, l'appel a déjà obtenu 300 signatures.



Repas des aînés

330 de nos aînés se sont retrouvés avec plaisir au complexe Le Derf le dimanche 25 novembre.



Sentiers patrimoniaux : ça continue !

Le groupe de travail des sentiers patrimoniaux évolue. Certains partent, d'autres se greffent, pour continuer l'aventure sur l'Est de la commune. Ici, visite sur le terrain pour identifier les points d'intérêt et repérer des emplacements pour les futurs pupitres. N'hésitez pas à les rejoindre si le cœur vous en dit !



SOMMAIRE

04 ENFANCE/JEUNESSE

- Les coups de cœur des assmat' à Grain de Sel

05 TOURISME POUR TOUS

- L'UCPA et Séné se sont dit « Oui »

06 ACTION SOCIALE

- La résidence autonomie, un lieu de vie !
- Les p'tits potins de Penhoët

07 RÉSERVE NATURELLE

- Une aire marine éducative en projet

08 AMÉNAGEMENTS

- Route de Nantes
- les étapes d'une métamorphose

09 DOSSIER :
AVEC LE PARC NATUREL
RÉGIONAL, UNE AUTRE VIE
S'INVENTE ICI !13 COURRIER DES LECTEURS
ÉTAT CIVIL

14 INITIATIVES CITOYENNES

- Des petits pas pour la planète, rendez-vous le 3 février
- Le petit geste du trimestre

15 VIE ÉCONOMIQUE

- Le commerce à Séné : tenir les équilibres
- Bienvenue aux nouveaux commerces & services

16 CULTURE, SPORT
& VIE DES ASSOS

- À quoi ressemblera le complexe sportif Le Derf réhabilité ?

17 PASSEURS D'ÉMOTION : la collection
des habitants prend forme !

18 PORTRAIT DE SINAGOT

- Patricia ou la calèche de Séné !

19 OPINIONS

Directeur de la publication : Luc Foucault - Service communication : Adeline Le Masson - **Comité de Rédaction** ont collaboré à ce numéro : M. Hocquart, D. Rouaud, I. Dupas, D. Auffret, S. Sculo, P. Rolland, V. Jeudy, N. Richard, A. Nouri, S. Morgan, E. Latouche, E. Le Mestre, O. Victor, C. Le Gall, D. Le Masle, C. Messina, T. Méheust, Office public de la Langue bretonne (traduction en langue bretonne) - **Crédits photos** : Mairie de Séné, R. Viot, B. Guerber-Cahuzac, Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, M. Cerro, C. Barbedet - **Conception et impression** : izatis.com - Trimestriel - Tirage : 5 800 exemplaires sur papier issu de la filière certifiée dans la gestion durable de la forêt - **Distribution** : commune de Séné
www.sene.bzh - contact@sene.bzh - 02 97 66 90 62.



PARTAGEONS LA VILLE !

La fonction d'une ville est d'accueillir. Des activités, des services, des équipements et des habitants. Pendant quelques décennies, cet accueil s'est fait par étalements successifs, en grignotant les terres agricoles, devenues objet de spéculations foncières jusqu'à l'excès.

Ce modèle de développement est aujourd'hui derrière nous, parce que l'on a pris conscience que la terre est nécessaire avant tout à la nourriture des populations, et que pour cela, il est prioritaire de la préserver dans son intégralité. Inéluctablement, nous allons donc vers une urbanisation plus resserrée.

À Séné - comme dans tous les territoires qui attirent - ce mouvement a commencé. Loin de nous effrayer, il doit nous mobiliser, pour réfléchir à comment aménager et embellir notre commune, comment y maintenir une qualité de vie en même temps qu'une diversité des activités et une mixité des habitants. L'enjeu c'est de dessiner ensemble une ville humaine, vivante et chaleureuse.

Et parce que Séné ne vit pas dans sa bulle et n'avance pas seule, il faut réfléchir ces enjeux à l'échelle intercommunale en partageant ces visions avec les communes voisines. À l'heure où nombre de nos concitoyens se sentent laissés de côté, c'est bien ensemble que nous devons trouver des réponses socialement justes et écologiquement acceptables.

Meilleurs vœux 2019 à tous les habitants et leur famille.

Le Maire,
Luc Foucault



KÊR ASAMBL !

E karg ar c'hêrioù emañ an degemer. Degemer obererezhioù, servijoù, aveadurioù hag annezidi. E-pad meur a zek vlez eo bet graet an degemer-se, tamm-ha-tamm, dre grignat ar an tachadoù labour-douar, tizhet betek re gant ar brokerezh àr ar font.

A-dreñv deomp emañ ar feson diorren-se hiziv an deiz, dre ma ouiomp emañ rekis-mat an douar evit magiñ an dud da gentañ-razh hag emañ hollbouezus e ouarn en e bezh a-gaoz d'an dra-se. Trema ur c'hêriekadur strishaetoc'h ec'h eomp. Tonket eo.

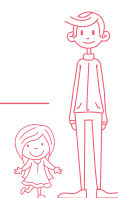
Lañset eo an tuadur-se e Sine, evel en holl gornadoù a zesach tud tremaze. E mod ebet n'omp-ni spontet gant an dra-se, mes dav eo deomp striviñ asambl da welet penaos terkiñ ha kaeraat hor c'humun, penaos gouarn kalite ar vuhez gant obererezhioù liesseurt hag annezidi kemmesket. Hon c'hoant eo tresiñ asambl ur gêr denel, buhezek ha toemm.

Ha dre ma n'emañ ket kumun Sine é vevñ hag é vont à-raok he-unan, e ranker em soñjal àr ar c'hudennoù-se en etrekumunelezh a-bezh ha lodenniñ hor selloù gant ar c'humunioù nes. Tra ma vez paot mat ag hor c'henvroidi hag em sant laket a-gostez, asambl e vo kavet diskoulmoù reizh er c'heñver sokial ha degemerabl a-fet ekologiezh.

Gwellañ hetoù 2019 da razh an annezidi hag o familhoù.

Luc Foucault, Maer





LES COUPS DE CŒUR DES ASSMAT' À GRAIN DE SEL

Lors des matinées d'éveil, Aurélie Nouri, animatrice au Relais Assistantes Maternelles (RAM), et Sandrine Morgan, assistante bibliothécaire, proposent aux assistantes maternelles de se retrouver à Grain de Sel pour découvrir une sélection d'ouvrages en compagnie des enfants qu'elles accueillent.

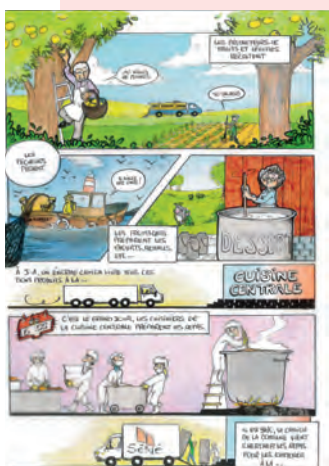
Lors de ce rendez-vous mensuel, Sandrine propose la lecture à voix haute de quelques livres, puis laisse enfants et assistantes maternelles les découvrir ensemble. Par le biais du RAM, les professionnelles peuvent ensuite emporter ces livres à la maison, pour en profiter et les explorer plus longuement : « *Nous verbalisons et observons beaucoup les enfants sur ces temps d'échanges, afin d'essayer de comprendre si le livre a été apprécié, par le biais des histoires, des matériaux, des couleurs ou encore du graphisme utilisé* », explique Aurélie.

Les livres qui ont le plus retenu l'attention arborent alors l'autocollant « Coup de cœur des assmat et des enfants ! ».



MAIS AUSSI...

Une BD pour sensibiliser au fonctionnement de la restauration scolaire



Dans une BD réalisée par la dessinatrice Fanny Hautot, Léo, écolier sinagot, explique le cheminement de son repas, de la réservation par ses parents, à la commande chez les producteurs, puis à la livraison et à la préparation au restaurant scolaire. Le document vise à sensibiliser les familles sur la nécessité de réserver à l'avance les repas des enfants, pour une gestion facilitée et pour éviter le gaspillage. Pour découvrir la BD, rendez-vous sur : www.sene.bzh/famille-education/scolaire/le-restaurant-scolaire

Mis en place à la rentrée 2017/2018, le Portail Famille est devenu la porte d'entrée

unique pour les réservations et facturations de la restauration scolaire et de l'accueil de loisirs.

Travail sur le gaspillage alimentaire à l'accueil de loisirs

Les animateurs des Tickets Sport Loisirs tentent au quotidien de sensibiliser les jeunes au tri sélectif et à la lutte contre le gaspillage. Nouveauté depuis les vacances de la Toussaint, les enfants se voient proposer de plus petites assiettes en cas de « petite faim »,

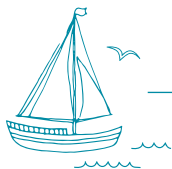
sur une entrée ou un plat par exemple. Le résultat est positif : chaque midi, le poids de la poubelle de déchets alimentaires ne cesse de diminuer !

Des tournois de foot pour les ados

Les trois animateurs du service Enfance-Jeunesse se déplacent en binôme dans les différents quartiers de la commune tous les mercredis après-midi et le vendredi après l'école.



C'est au fil de ces rencontres qu'ils ont eu l'idée de proposer aux jeunes de se retrouver autour d'un tournoi de foot. Après le succès de la première édition le 17 octobre au stade Le Derf, un deuxième tournoi était organisé le 19 décembre.



L'UCPA ET SÉNÉ SE SONT DIT « OUI »

Le Conseil Municipal du 2 octobre 2018 a voté la vente du Centre International de Séjour (CIS) à l'UCPA (Union nationale des Centres sportifs de Plein Air). Le complexe, créé en 1993 sur un terrain de plus de 16 000 m² en bordure de la route de Moustérian, était gérée depuis 2011 par la SARL Les Astérides, notamment pour des séjours scolaires.



Pourquoi vendre le CIS ?

« Dans un premier temps, la municipalité avait envisagé la transformation du site pour en faire un équipement municipal destiné aux associations, explique Luc Foucault, maire. Les charges de transformation et de mise aux normes dépassaient les capacités d'investissement de la commune. Nous avons donc décidé la vente »

En 2011, la commune avait acheté le site 834 000 €. Il est aujourd'hui vendu 1 035 000 €.

Pourquoi avoir choisi l'UCPA ?

La ville de Séné recherchait un acquéreur pour dynamiser le site autour d'un projet de tourisme social et sportif. L'UCPA est un acteur de premier plan expert dans ce champ d'activité. Sa proposition a

surclassé les autres. Elle répond de plus aux valeurs et aux objectifs du cahier des charges émis par la municipalité, à savoir, faire de ce site une véritable destination touristique à l'année, le rendre accessible aux familles, aux milieux sociaux modestes, aux activités intergénérationnelles, aux personnes empêchées ; et aussi y redévelopper de l'emploi.

Pour quelles raisons l'UCPA a-t-elle choisi Séné ?

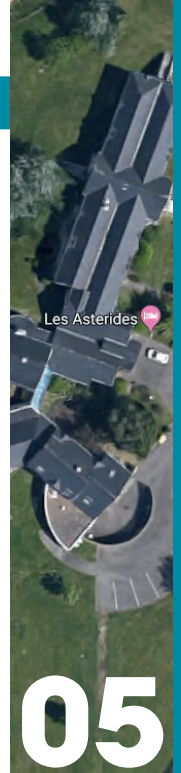
La situation du bâtiment, au cœur de l'agglomération vannetaise, tout près du Golfe du Morbihan et dans un territoire remarquable classé Parc naturel régional, constitue une raison évidente. La dynamique sportive sur la commune, avec une base nautique, un

complexe sportif bientôt modernisé et des potentiels certains pour les activités « nature » ont aussi compté dans la décision de l'UCPA. Enfin, la proximité entre les objectifs du « sport pour tous » de la ville de Séné et les orientations de l'UCPA a rendu facile un accord.

Comment l'UCPA prépare-t-elle son arrivée à Séné ?

L'UCPA a pris possession des lieux le 1^{er} janvier. Depuis plusieurs mois, elle prépare pour la saison 2019 une programmation multi-activités (nautisme, équitation, cirque, VTT...), attractive pour tous les publics et en lien avec les acteurs et producteurs locaux. Cette année 2019 ne sera cependant qu'une année de transition avant un véritable déploiement de ses activités en 2020. En effet, des travaux de mise aux normes seront engagés dans quelques semaines pour assurer la viabilité à terme du projet. L'UCPA a prévu d'investir 500 000 € dans un premier temps. Dix emplois seront créés lorsque le rythme de croisière sera atteint.

La Ville de Séné, tout comme l'UCPA, souhaite que ce partenariat soit un moteur de la vie locale avec des retombées positives sur l'économie et le commerce de Séné.



UCPA
SPORT YOUR NATURE

Qu'est-ce que l'UCPA ?

Acteur incontournable du tourisme sportif, l'UCPA gère 280 sites en France et à l'étranger.

Cette association loi 1901 est née en 1965 de la complémentarité entre les associations de jeunesse, les fédérations sportives et les pouvoirs publics, avec un seul objectif : rendre accessibles les sports de plein air au plus grand nombre. Elle est engagée dans l'accessibilité, la solidarité et la mixité sociale.

- 1^{er} employeur et formateur dans les métiers du sport en France
- 3,2 millions de personnes vivent chaque année une expérience UCPA
- 202,9 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel





LA RÉSIDENCE AUTONOMIE, UN LIEU DE VIE !

À Penhoët, chaque résident a son domicile personnel, proche du bourg, des services et commerces ; chacun participe s'il le souhaite à la vie de la commune, tout comme aux activités proposées par l'établissement. L'équipe de professionnels, présente au quotidien, travaille pour que tous s'y sentent bien. De son côté, la municipalité a à cœur de faire vivre ce service à la population.



La résidence de Penhoët est un regroupement de domiciles pour personnes âgées autonomes. Les seniors s'y rendent lorsqu'ils souhaitent quitter la solitude du quotidien, pour trouver un logement adapté, un cadre rassurant ou encore profiter de services correspondant à leurs besoins. C'est aussi souvent l'occasion d'un rapprochement familial.

Chaque résident loge en toute tranquillité dans son appartement, qu'il aménage et décore à son goût. Il peut y accueillir librement ses proches, mais aussi ses médecins, infirmiers... et conserver ses habitudes : faire ses courses, se rendre à la Poste, à la pharmacie, prendre le bus, se rendre au centre culturel, aller voter... Les déjeuners et dîners sont servis dans la salle de restaurant de la résidence, pour plus de convivialité. Ceux qui le souhaitent cuisinent dans leur appartement. Une équipe de 20 professionnels (auxiliaires de soins, veilleurs de nuit, cuisiniers...) est à disposition pour veiller au confort de vie et à la sécurité des résidents.

Une résidence au cœur de la vie sinagote

De nombreux résidents sont à la recherche de lien social et de distraction. C'est pourquoi l'établissement est très présent dans la vie culturelle, associative et structurelle de la commune : de nombreux projets se montent avec les associations, le service Enfance-Jeunesse ou encore le centre culturel Grain de Sel. Un minibus de la Ville permet aussi aux résidents d'organiser des sorties sur le département : cinémas, bowlings, plages, pique-niques, expositions...

Si la résidence est ouverte sur l'extérieur, elle accueille aussi en son sein tous les Sinagots qui le souhaitent : en premier lieu dans son restaurant, ouvert à tous midi et soir⁽¹⁾.

Par ailleurs, chaque semaine y sont proposées des activités par Elodie, animatrice diplômée, et par des bénévoles impliqués. Prenez part à certaines activités hebdomadaires gratuites, sur inscription, comme :

- La relaxation, le lundi de 10h45 à 11h45
- Jeux de mémoire, le lundi de 15h45 à 17h
- La chorale, le mercredi de 15h à 16h30
- La gym douce, le jeudi de 10h45 à 11h45
- Le café lecture, 1 vendredi sur 2, de 15h à 16h15 (lecteur ou auditeur).

La résidence accueille également régulièrement des événements et des expositions, ouverts à tous : voir encadré ci-contre.

► Investissez-vous comme bénévole au sein de l'établissement : café lecture, chorale, accompagnement des résidents à leurs rendez-vous extérieurs... ou toute autre envie de votre part. N'hésitez plus, les portes de Penhoët vous sont grand ouvertes, même pour une simple visite découverte !
+ d'infos 02 97 66 99 99.



Au programme en 2019, des travaux pour la mise aux normes et le confort des résidents, pour un montant de 780 000 € à la charge du propriétaire, Bretagne Sud Habitat : réorganisation de l'accueil, amélioration des cuisines, insonorisation de la salle d'animation, renouvellement du sol et du système d'éclairage des couloirs (une lumière douce pour la circulation et plus forte lorsqu'une présence est détectée). Les sanitaires et les sols de quelques appartements seront également changés (plusieurs logements sont modernisés chaque année).

(1) Tarifs visiteur : 9,90 €, le déjeuner, 8,86 € le dîner (entrée, plat, fromage, dessert).

LES P'TITS POTINS DE PENHOËT

Chaque trimestre, Elodie, en charge de l'animation, pilote la rédaction d'un journal écrit par les résidents : retour sur les mois écoulés, annonce des prochains événements, anecdotes, blagues et jeux composent cette petite gazette,

très appréciée de tous ! Découvrez-la dans la page dédiée à la résidence sur www.sene.bzh, rubrique Séné Pratique - Vie sociale et solidarité.



Le programme des prochains mois à la résidence :

- **Du 21 janvier au 6 mars**
Exposition intergénérationnelle « Chacun sa Couleur », créée avec les services de la petite enfance.
- **Mardi 12 février à 15h**
Conférence sur le Costa Rica avec « L'attitude Photos ».
- **Vendredi 8 mars à 15h**
Concert d'Embruns D'accords (musique et chants marins).
- **Du 8 mars au 12 avril**
Exposition de photographies avec la Réserve Naturelle des marais de Séné.
- **Vendredi 22 mars à 15h**
Printemps des Poètes (lecture de poésies dans le cadre du café lecture).
- **Du 30 avril au 14 juin**
Exposition « Gravures sur linoléum » par Elodie Le Mestre.

Gratuit et ouvert à tous



UNE AIRE MARINE ÉDUCATIVE EN PROJET

Les Aires Marines Educatives (AME) ont été inventées en 2013 par une école primaire aux Marquises, avant d'être développées par l'Agence Française pour la Biodiversité. Ces projets d'école placent les élèves dans une démarche citoyenne : comprendre le littoral et devenir acteurs de ce bien commun. A Séné, l'école Françoise Dolto souhaite tenter l'expérience.



07

Les AME sont portées par les équipes enseignantes, qui choisissent un référent extérieur pour les accompagner dans leur démarche. Cette personne doit faire partie d'une structure en lien avec la mer et/ou agissant pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (association, espace naturel protégé, service d'une collectivité...).

À Séné, la Réserve Naturelle est ainsi référente pour deux établissements :

- l'école Les Mimosas à Larmor-Baden
- l'école Théodore Monod à Billiers.



Leurs projets, mis en place à la rentrée 2017 après validation de l'Agence Française pour la Biodiversité, ont reçu le label «Aire Marine Educative» grâce au bilan de leurs actions.

En 2018, l'équipe pédagogique de la Réserve a également apporté son conseil à une animatrice de la Ville d'Arzon, afin qu'elle accompagne l'école Éric Tabarly dans cette même démarche. La particularité de leur projet : inclure une découverte subaquatique de l'estran (avec palmes, masque et tuba).

Comment lancer un projet d'Aire Marine Éducative ?

Pour les élèves, la première étape consiste à définir collectivement une zone dont ils souhaitent prendre soin sur le littoral de leur commune. Puis, tout au long de l'année, ils réalisent ensemble des actions en lien avec leurs apprentissages. Ainsi, les thèmes abordés répondent à la fois aux objectifs pédagogiques des enseignants et aux interrogations et attentes des élèves sur leur environnement naturel quotidien. Le travail s'organise en trois grands axes :

- **Connaître la mer** : acquérir des connaissances sur le patrimoine naturel et culturel marin ;
- **Vivre la mer** : réfléchir à des actions pour protéger le littoral, rencontrer des acteurs de la mer ;
- **Transmettre la mer** : communiquer et sensibiliser à la protection de l'environnement.

L'Aire Marine Educative est une démarche sur le long terme, ce qui présente de nombreux avantages :

- Les enfants sont acteurs de leur projet et s'y consacrent de manière régulière, plutôt que d'être spectateur d'une animation ponctuelle qu'ils n'ont pas choisie ;
- Elle place l'éducation à la nature au cœur de l'éducation à la citoyenneté. La maîtrise des enjeux liés à l'environnement est essentielle pour l'éducation de jeunes citoyens autonomes et impliqués.
- Pour les professeurs et animateurs, c'est l'occasion de construire des méthodes et partager des ressources communes.

Depuis la rentrée 2018, la Réserve Naturelle des Marais de Séné travaille avec deux nouvelles écoles pour lancer leur AME en cours d'année scolaire : l'école Françoise Dolto de Séné et l'école Vert Marine du Hézo.



ROUTE DE NANTES LES ÉTAPES D'UNE MÉTAMORPHOSE

Lors d'une réunion publique en mairie le 3 décembre dernier, les riverains de la route de Nantes ont découvert le futur visage de leur quartier, qui se dessinera à l'issue d'une longue période de travaux. Ceux-ci commenceront en février et s'étaleront sur 18 mois.



De nouveaux cheminements doux et sécurisés redessineront notre entrée de ville. Il s'agira également de paysager et embellir les espaces publics pour réintroduire la nature dans la ville. En effet, l'objectif est de rendre ce quartier à la fois plus agréable, plus vivant et accessible à tous.

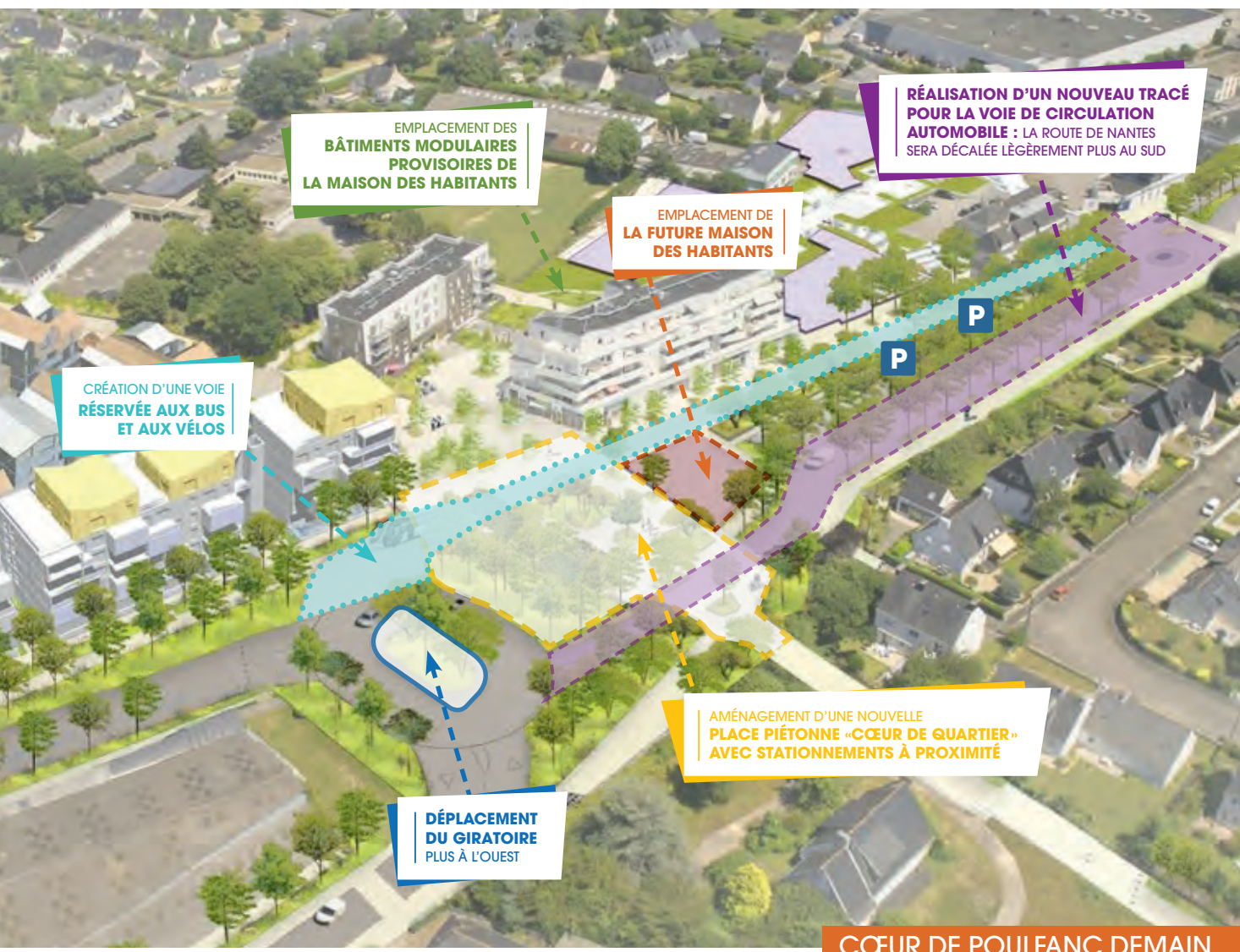
- Les lignes de bus seront maintenues, ainsi que l'accès aux habitations, aux commerces et à l'école ;
- La protection des circulations douces (piétons et cycles) sera une priorité.

Pour suivre les étapes du chantier, consultez le site

www.coeurdepoulfanc.com.

Pendant la durée des travaux...

- La circulation sera maintenue et un itinéraire de déstagement proposé ;





AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL, UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !

Il y a tout juste cinq ans, le Conseil Municipal de Séné approuvait la Charte du Parc naturel régional (PNR) du Golfe du Morbihan, à l'instar de 29 autres communes du territoire. Quelques mois plus tard, le Parc était créé par décret ministériel. Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, faisait le déplacement pour venir l'inaugurer... à Séné ! Depuis, la ville de Séné collabore au sein du Parc pour développer des actions de protection ou de valorisation de notre territoire, mais aussi pour lancer quelques expérimentations. Petit tour d'horizon...

09



Les Parcs naturels régionaux en France

Les PNR ont fêté leurs 50 ans en 2017. On en compte aujourd'hui 53, représentant un peu plus de 15 % du territoire national. Le PNR du Golfe du Morbihan créé en 2014 était le 50^e et le deuxième en Bretagne après le PNR d'Armorique à la pointe Finistère. Un troisième Parc breton « Rance-Côte d'Emeraude » est en projet dans la région de Dinan-Saint Malo.

Pour la Région Bretagne, les Parcs deviennent des territoires d'expérimentation. Les actions qui y sont développées ont vocation à être diffusées à l'ensemble du territoire breton.

Les missions d'un Parc naturel régional

Les Parcs portent une grande attention au rapport que les habitants peuvent entretenir aux patrimoines naturels, culturels et paysagers. Dans des espaces remarquables mais fragilisés – ce qui est le cas du Golfe du Morbihan – ils promeuvent une gestion collective et partagée de ces patrimoines. L'éducation à l'environnement et au territoire y joue un rôle prépondérant. L'innovation aussi.

La loi sur la biodiversité promulguée en août 2016 confirme le rôle des Parcs comme partenaires privilégiés de l'État et des collectivités en matière de biodiversité. Elle renforce leurs prérogatives en matière de limitation des affichages publicitaires et de préservation et valorisation des paysages. Le Parc n'agit jamais seul, il conduit réflexions et missions en lien avec les collectivités, les associations, les acteurs économiques, les chercheurs, les services de l'État, les habitants du territoire.

Les principaux enjeux du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

- Maîtriser l'urbanisation
- Améliorer la biodiversité
- Préserver la qualité des eaux douces et eau de mer
- Éviter la banalisation et la dégradation des paysages
- Accompagner les activités économiques sur la base du développement durable
- Valoriser les patrimoines
- Développer l'éducation à l'environnement

L'inventaire du patrimoine maritime

Lauréat de l'appel à projet « Héritages littoraux » de la Région Bretagne, le Parc a amorcé en 2017 un inventaire du patrimoine bâti littoral. Circonscrit au patrimoine lié aux activités maritimes sur le rivage, l'inventaire s'est d'abord déroulé sur 8 communes : Saint-Philibert, Arradon, l'Île d'Arz, Damgan, Locmariaquer, Le Hézo, Arzon et Séné. Sur les 200 km de côte inventoriés, plus de 500 éléments du patrimoine ont été recensés. Ils sont aujourd'hui accessibles sur <http://kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/> (accès cartographique) et sur www.patrimoine.bzh (dossiers d'études). Un guide est en cours de finalisation. Il rappellera aux communes et à tous les porteurs de projet sur le littoral les réglementations et les bonnes démarches en matière de gestion du patrimoine (entretien, protection, valorisation, restauration et réhabilitation).

► À Séné, ce travail a été utilisé pour créer le « sentier patrimonial » inauguré sur la presqu'île de Langle au printemps 2018. Gageons qu'il viendra alimenter de prochaines expositions dans la future « Maison du Port », où un espace sera justement réservé à la mise en valeur des patrimoines du Golfe.

Une harmonisation de la signalétique

La signalisation des sites et des activités constitue tout autant un besoin pour les acteurs socio-économiques qu'un enjeu pour l'image et l'attractivité du territoire. Séné, comme la plupart des autres communes, s'est tournée vers le Parc pour trouver une harmonie dans les différents dispositifs de signalétique.

• Une charte pour l'agriculture et l'ostréiculture

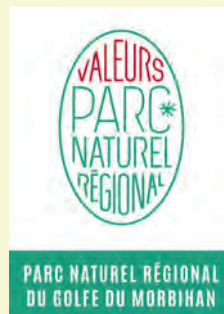
Les nouvelles réglementations nationales restreignent strictement les possibilités de publicité ou « pré-enseignes » à quelques activités ayant un lien fort avec le territoire : les produits de la ferme et les produits ostréicoles. Après deux années d'échanges et de concertation avec les professionnels concernés, une nouvelle signalétique verra le jour en 2019 sur le territoire.



• Une charte pour la signalétique interprétative

Séné a été commune pilote pour l'application de la charte signalétique du PNR pour l'interprétation du patrimoine. C'est conformément à cette charte graphique qu'ont été créés les pupitres du sentier patrimonial de la presqu'île de Langle. D'autres panneaux touristiques à venir arboreront également cette charte pour gagner en cohérence, à la fois sur le territoire de la commune et sur celui du Parc.

Une marque « Valeurs Parc naturel régional »



Les Parcs naturels régionaux, en lien avec l'Etat, se sont dotés d'une marque commerciale collective. L'objectif ? Contribuer à la valorisation économique de produits et services cohérents avec leurs valeurs, à savoir : le respect de l'environnement, la mise en valeur des savoir-faire locaux et des hommes qui y travaillent. Depuis deux ans, la marque « Valeurs Parc naturel régional » a été déployée sur le territoire pour :

- Des prestations de visites et balades accompagnées (15 entreprises marquées)
- Des hébergements touristiques (20 hébergeurs marqués)
- La pêche à pied professionnelle de palourdes sur le gisement de Truscat (4 pêcheurs marqués)

Ce marquage met en lumière une offre touristique qualitative. Avec un premier gîte marqué à Montsarrac et deux structures accompagnant des visites guidées sur la commune (voir notre portrait p. 18), Séné est pleinement dans la dynamique. D'autres candidatures sont à l'étude.

Économies d'énergie : nouvelles chaudière et isolation pour la salle des fêtes

En tant que lauréat de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) du ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le PNR du Golfe du Morbihan reçoit des subventions de l'État pour les travaux publics de réduction de la consommation d'énergie sur son territoire. La commune de Séné a pu en bénéficier en 2018 pour remplacer la chaudière de la salle des fêtes et refaire l'isolation du bâtiment. Les 27 540 € versés à ce titre ont couvert plus de 30 % des dépenses totales de rénovation du bâtiment.

Anticiper les risques côtiers

L'érosion touche l'ensemble des côtes du Golfe du Morbihan. Les côtes sinagotes, de Moustérian à Langle notamment, sont directement concernées. Pour prévenir une accélération du phénomène, mais aussi les imprévisibles submersions marines, le Parc et les services de l'État ont élaboré un livret d'alerte commun à destination des communes du Golfe et de leur population. Ce livret est disponible sur le site internet du Parc (www.parc-golfe-morbihan.bzh/demarche-autour-de-la-gestion-integree-locale-du-trait-de-cote). Il informe sur les phénomènes d'érosion et de submersion marine, reprend l'essentiel des réglementations et détaille les responsabilités des différents acteurs (collectivité, État, propriétaires particuliers ou entreprises...).

Le Parc a également réalisé à titre expérimental des cartes de vulnérabilité pour les communes d'Arzon, Locmariaquer et Saint-Philibert. Un guide en cours d'élaboration permettra à la Ville de Séné d'identifier des actions adaptées à son territoire.



Préserver les « routes de charme »

À partir d'un questionnaire, les communes du Parc ont dressé un inventaire des « routes de charme » sur leur territoire. À Séné, plusieurs routes ont été répertoriées : la route de Kernipitur en direction de Vannes, les routes de Dolan en direction des marais et une partie de la route du Prato vers Montsarrac.

Ce travail sert de support à l'élaboration d'un guide pour la protection et la gestion des paysages. L'enjeu est bien de préserver pour les générations futures les superbes paysages bocagers qui maillent notre territoire et assurent les continuités ville-campagne et terre-marais-mer.

Lutte collective contre le baccharis, plante invasive du littoral



Grâce à la dynamique lancée il y a cinq ans par un collectif d'habitants de Séné et relayée par plusieurs associations, la lutte contre la prolifération du baccharis est devenue une préoccupation majeure du Parc. Il s'agit de coordonner, sur le long terme et sur l'ensemble des communes côtières du Golfe, une démarche nécessitant une mobilisation importante de bénévoles et de moyens.

L'objectif du Parc est d'abord de stopper les fronts d'avancée du baccharis et de reconquérir progressivement les milieux naturels dégradés par cette plante invasive au développement rapide. Si l'opération a porté ses fruits sur l'essentiel du littoral sinagot, l'île de Boède reste un point noir autour duquel les énergies vont devoir continuer – sans relâche – à se mobiliser.

Pêche à pied de loisir

Dans le Golfe du Morbihan, plusieurs actions sont mises en place par le biais du Parc naturel régional, afin de sensibiliser les pratiquants de la pêche à pied récréative : rencontres sur le terrain lors marées de sensibilisation, réalisation d'enquêtes, distribution de réglottes de mesure (voir ci-dessous), panneaux d'information sur les zones de pêche... L'île de Boède est un site privilégié d'observation des pratiques de pêche à pied.



Des réglottes sont distribuées par le Parc naturel régional, rappelant les tailles minimales de capture, les quotas et les périodes de pêche autorisés. Vous pouvez également en retirer en mairie, ou les télécharger sur www.sene.bzh.



Le Guépard n°1 parade !

« Fleur de blé noir », conçu il y a plus de 60 ans par le charpentier de marine Etienne Riguidel, est aujourd'hui propriété du PNR. L'association Voiles et Patrimoines du Golfe du Morbihan (VPGM) assure depuis trois ans son entretien et la navigation lors de nombreux événements maritimes. Pour accroître sa mise en valeur, un mouillage « patrimonial » lui est réservé dans les eaux de Séné, près de Port-Anna.

Les Parcs acteurs de la transition énergétique

Parce qu'ils sont territoires d'expérimentation, l'État a fixé aux Parcs un objectif majeur : devenir des territoires à autonomie énergétique à l'horizon 2030. Mobilisons-nous, ne perdons pas de temps. Il ne nous reste guère qu'une décennie pour atteindre cet objectif.



Dans le Golfe du Morbihan, comme dans tous les territoires où ils existent, les Parcs sont inventifs. En plus des actions qu'ils mènent et des thématiques nouvelles qu'ils défrichent, ils créent des espaces, des lieux de réflexion et de concertation entre les acteurs. Ils sont un outil de mutualisation au service des communes.

Après un long enfantement, le PNR du Golfe du Morbihan est né parce que des élus du territoire, relayés par l'opinion publique, ont su trouver - le jour « J » - un consensus fort et solide pour éviter à notre territoire d'être durablement abîmé par un mode de développement et d'urbanisation qui allait remettre en cause ses fragiles équilibres.

Le PNR du Golfe du Morbihan ne vivra et ne grandira que si tous, habitants, acteurs économiques, associatifs et collectivités locales, nous en emparons comme d'un formidable outil de développement soutenable et solidaire.

Luc Foucault, vice-président du Parc.



Les Parcs, la nature et les hommes

En préservant la nature, ne perdons pas de vue que c'est l'Homme que nous protégeons. Les Parcs ont le souci des hommes. Plus que de vouloir dicter des comportements, ils font appel à l'intelligence de chacun. Et de tous, ensemble. Les Parcs existent aussi pour relier les habitants d'un même territoire.



Après une longue attente, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est devenu une réalité en 2014. Les élus du territoire ont su unir leurs efforts pour faire de ce projet une chance pour le futur. Nous avons collectivement la responsabilité de garantir que nous léguons aux générations futures ces richesses naturelles, cette biodiversité exceptionnelle et ces paysages enviés de tous.

Tous les citoyens ont un rôle à jouer pour promouvoir les valeurs et les missions du Parc naturel régional. Je suis convaincu que vous saurez vous engager à nos côtés.

Aussi, je me réjouis que votre bulletin municipal comprenne un dossier sur le Parc. J'en remercie la commune de Séné et votre maire et je salue leurs efforts pour promouvoir toutes les actions du PNR et diffuser sa culture.

David Lappartient, président du Parc.





VOS QUESTIONS : NOS RÉPONSES



Des pigeons nichent par dizaines sur le toit de l'église Saint-Patern, récemment restaurée. La mairie ne fait-elle rien pour les déloger ?

La commune a mis en œuvre à l'automne un plan de régulation de la population de pigeons dans le bourg. Elle a pour cela fait appel à une entreprise spécialisée dans le piégeage des nuisibles, avec de premiers résultats tangibles. Il est important de rappeler que la loi interdit de nourrir les animaux errants (chats, pigeons), afin d'éviter leur prolifération et d'engendrer des problèmes sanitaires.



Des arbres ont été abattus récemment sur la commune, pour construire des logements. Pourquoi la Ville permet ces abattages ?

Certains arbres sont abattus lorsqu'ils portent des maladies, lorsqu'ils présentent un danger pour les riverains, ou lorsqu'ils menacent les réseaux (électrique, téléphonique, gaz ou eau pluviale). D'autres sont abattus pour des nécessités de chantier. Néanmoins, la municipalité veille à ce que toutes les pertes soient compensées et va même au-delà : sur les dix dernières années, 183 arbres ont été abattus sur le territoire quand 503 ont été plantés sur la même période, auxquels on peut ajouter les 1140 plantés en décembre 2017 dans le périmètre de protection des sources sinagotes à Saint-Nolff.



Les médecins qui partent à la retraite ne sont pas remplacés et ceux qui restent ne prennent pas de nouveaux patients. Que compte faire la municipalité face à cette situation ?

Effectivement, le manque de médecins généralistes sur l'ensemble du territoire communal se vérifie tous les jours. Et la situation pourrait s'aggraver dans les prochaines années.

Il se trouve qu'aujourd'hui, les nouveaux médecins ne souhaitent plus s'installer seuls mais plébiscitent les cabinets groupés. La municipalité est actuellement en contact avec des médecins du territoire à ce sujet : ceux-ci souhaitent la réalisation d'un diagnostic des besoins de santé sur la commune par l'Agence Régionale de Santé. Nous sommes en attente d'une réponse.

Parallèlement, il s'agit d'accompagner les praticiens dans leur réflexion sur l'implantation de nouveaux locaux ou l'extension de leur cabinet, afin d'espérer accueillir de nouveaux confrères.



Mon voisin utilise du Round-Up pour désherber. En a-t-il encore le droit et jusqu'à quand ?

La loi Labbé est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Elle interdit la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires (pesticides de synthèse) à usage non-professionnel. En d'autres termes, les pesticides de jardin sont désormais interdits de vente, de détention et d'utilisation par les particuliers. L'interdiction survient suite à des dérives dans l'utilisation de ces produits (surdosages, utilisation inadaptée) et à la dangerosité de ceux-ci pour la faune, la flore et la santé.



13

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

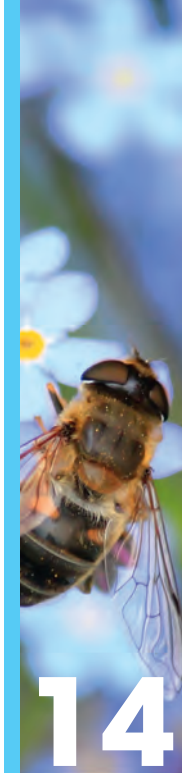
PISIGO	Milia	8 août
LE DUFF	Augustin	9 septembre
CHARON	Kayissoun	13 septembre
VIGNES	Alycia	13 septembre
DEMARCO LISSARRAGUE	Charlotte	19 septembre
KERLAU	Malo	29 septembre
GICQUEL	Maël	29 septembre
LE CORRE	Elouann	3 octobre
SIMONIN	Maëlle	28 octobre
FIRON	Iris	4 novembre

SERRE	Malone	27 novembre
LECHEVALLIER NIEDOSPIAL	Hilda	28 novembre

MARIAGES

DIEUZY Aymeric et BÉGO Corinne	22 septembre
MBINA MBINA Lionel et de la HOGUE	22 septembre
MOAL David et MATECAT Anne-Laure	29 septembre
FLOHIC Yanis et CHEVRIER Véronique	13 octobre





14



DES PETITS PAS POUR LA PLANÈTE, RENDEZ-VOUS LE 3 FÉVRIER

Envie d'agir simplement mais concrètement pour la planète ? D'introduire dans votre quotidien de petits gestes apparemment anodins... mais utiles ? De découvrir qui agit à Séné et comment ? De comprendre les enjeux et débattre ? Cet après-midi devrait pouvoir vous éclairer et vous aider à faire, vous aussi, des pas pour la planète !

Au programme :

- **Une pièce de théâtre.** *Ce qui m'est dû* interroge nos comportements et questionne les enjeux actuels de la planète. Les acteurs proposent un échange/débat à l'issue de la représentation (retrouvez le descriptif sur la plaquette du centre culturel et réservez sur www.graindesel.bzh).
- **Un débat mouvant proposé par Clim'action, sur le thème « agriculture, alimentation et climat ».** Quels seront les effets du changement climatique sur l'agriculture ? Sur nos modes de production ? Sur la qualité alimentaire des produits ? Cet atelier est monté pour réfléchir, explorer et imaginer ensemble l'avenir possible pour notre agriculture et l'alimentation de demain. Débat co-animé par Soazig Di Bianco, ingénieure agronome et sociologue de la transition agro-écologique, et Laurent Labeyrie, climatologue.
- **Des ateliers nature pour les enfants.** Fabrication de nichoirs à oiseaux et bombes à graines ; contes « sur la planète ».
- **Des ateliers pour les adultes.** Fabrication de produits ménagers maison ; comprendre et lire sa facture d'électricité ; apprendre à faire des boutures...
- **Un stand Mobilité.** Pour réparer et faire un marquage anti-vol de son vélo.

- **Un mini forum d'associations locales.** Pour découvrir leurs actions et pourquoi pas, vous engager à leurs côtés !
- **Un Repair Café.** Pour apprendre à réparer : venez avec vos objets cassés ou en panne !



...et de nombreuses autres activités à découvrir...

Attention, certains ateliers ne peuvent accueillir qu'un nombre limité de personnes : vous inscrire en arrivant sur place.

LE PETIT GESTE DU TRIMESTRE

Le collectif des Petits Pas dans les Grands, en lien avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, vous conseille !

Quand nourrir les oiseaux ?

Uniquement en hiver et surtout pendant les périodes de froid prolongé.

Quelle nourriture ?

Choisir des mélanges de graines, qui conviendront à de nombreuses espèces. Les graines de tournesol noires, très riches en lipides, sont particulièrement adaptées. Vous pouvez aussi leur donner des fruits flétris, des cacahuètes (non grillées et non salées), ainsi que des boules de graisse végétale. Toute l'année, ne pas oublier de leur donner de l'eau à renouveler tous les matins.

Attention, ne donnez ni lait ni pain. Seuls les dérivés laitiers cuits, certains fromages, peuvent être proposés en très petite quantité (Emmental).



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Conseils pratiques :

Déposez la nourriture à l'abri des intempéries dans un endroit dégagé, hors de portée des prédateurs. De préférence, tôt le matin et le soir avant le rassemblement des oiseaux en dortoir. Lorsque les beaux jours reviennent, diminuez les quantités peu à peu avant de stopper le nourrissage.



Fabrication d'un nichoir



LE COMMERCE À SÉNÉ : TENIR LES ÉQUILIBRES

Lancés il y a un an et demi, les « Quais de Séné » atteignent leur vitesse de croisière. Au fil des mois, les cellules se sont remplies puis animées, diversifiant l'offre commerciale à l'Est de l'agglomération vannetaise. Dans quelques années, un projet à Atlantheix, sur la commune voisine, viendra étoffer encore cette offre. D'ici là, c'est le centre commercial du Pouffanc qui connaîtra des transformations.



Le projet d'extension et de parking aérien du centre commercial du Pouffanc.

► L'agrandissement en 2019 du magasin Intermarché et de sa galerie vont parachever les grands travaux d'aménagement commerciaux du Pouffanc démarrés il y a 8 ans. D'autres enseignes ne manqueront pas de venir enrichir l'offre commerciale du secteur.

► Avec les élus de l'agglomération et au moment où nous ébauchons le futur DAAC (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial) qui fixera les grandes orientations du commerce sur l'ensemble du territoire, les élus de Séné réaffirment leurs souhaits pour la commune :

- maintenir une offre commerciale équilibrée entre les différents types et tailles de commerces ;
- soutenir une diversification des offres répondant aux besoins des habitants, en évitant la multiplication des offres concurrentielles frontales ;
- trouver un juste équilibre entre les activités commerciales du Pouffanc et celles du bourg... afin d'éviter que les premières n'aspirent les secondes.

Sur ce dernier point, nous pensons qu'il revient à chaque foyer de s'interroger sur son rôle dans le maintien de cette diversité. Nos commerces de proximité ne perdureront que si nous y consacrons une part significative de nos achats.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCE & SERVICES



LES QUAIS DE SÉNÉ ACCUEILLENTOPTICAL DISCOUNT

David Le Maur a ouvert ce magasin franchisé (le 3^e en Bretagne) au printemps, épaulé dans la boutique par Candice Morice.

Y sont proposées des montures de grandes marques, homme, femme et enfant, ainsi que des solaires, à prix réduit (entre -20 et -50 %).

Les verres proviennent du fabricant Zeiss installé à Fougères. La taille des verres est effectué sur place et David est également habilité à effectuer des examens de vue pour adapter votre correction.

69 route de Nantes

centre commercial Les Quais de Séné

02 97 48 63 40.

Ouvert le lundi de 14h à 19h

et du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h.



À QUOI RESSEMBLERA LE COMPLEXE SPORTIF LE DERF RÉHABILITÉ ?

Action majeure dans le Projet Sportif Territorial, la réhabilitation du gymnase Le Derf est une priorité pour l'équipe municipale. Le partenariat avec le cabinet d'étude Sport Initiatives, engagé depuis fin 2017, s'est concrétisé un an plus tard par la proposition d'un programme de travaux qui va permettre à la Ville de lancer un concours d'architectes.

Une participation essentielle des associations

Début 2018, à l'initiative de l'Office Municipal des Sports, les associations utilisatrices du complexe ainsi que quelques associations de sport bien-être ont été sollicitées par le biais de questionnaires et de rencontres. Il s'agissait de connaître leurs besoins (réglementaires, de réaménagement de l'espace...) pour les confronter aux possibilités techniques du lieu et aux capacités financières de la Ville.

Rénovation globale et création de nouveaux espaces

Afin de prendre en compte les éléments pointés par le diagnostic technique et accompagner le développement des clubs, une rénovation globale du complexe est proposée :

- Rénovation complète de la salle omnisport ;
- Agrandissement et rénovation de l'ensemble des blocs vestiaires/sanitaires et de la salle de tennis de table ;
- Agrandissement et réaménagement de l'espace d'accueil pour accueillir plusieurs bureaux mutualisés, organiser des réunions et offrir un espace de convivialité en lien avec la salle omnisport.
- Des espaces de rangement et de circulation repensés.

De nouveaux espaces seront créés : une salle de musculation mutualisée et une salle dédiée au bien-être. Les accès extérieurs devront être repensés, impactant les circulations et parkings.

Le planning prévisionnel de l'opération

Janvier 2019 : finalisation du projet

Février 2019 : lancement du concours d'architecte

Juillet 2019 : choix de l'architecte

Janvier 2020 : dépôt du permis de construire

Mai 2020 : consultation des entreprises

Septembre 2020 : lancement des travaux

L'organisation des travaux est actuellement à l'étude : un phasage pourrait être envisagé. Une réflexion sera également menée pour organiser les lieux de substitution durant les travaux.

Philippe Rolland, adjoint en charge du sport

« Quand le dossier sera bouclé, on partira pour 30 ans d'utilisation ! Les usages devront être repensés en concertation. Tout est fait pour que chaque club trouve satisfaction à intégrer cet espace, et pour répondre aux besoins des pratiquants de sport de compétition comme de loisir. »

Coût prévisionnel : 2,5 millions d'euros



PASSEURS D'ÉMOTION : LA COLLECTION DES HABITANTS PREND FORME !

Nous vous le présentons dans le bulletin municipal d'avril 2018 : le projet « Passeurs d'émotions » lancé par la médiathèque a depuis fait son petit bonhomme de chemin ! Parmi les fruits de cette initiative, une exposition chargée en émotion : 67 portraits de Sinagots, avec leurs objets « qui comptent et racontent »...



Témoins de toutes sortes de richesses détenues par les visiteurs de Grain de Sel, les médiathécaires ont imaginé un collectage géant du savoir, de la mémoire et des coups de cœur partagés par les visiteurs. Pour lancer le projet, l'équipe a fait appel à Christine Barbedet. Au cours d'une résidence d'auteure de trois mois, l'écrivain rennaise a parcouru le territoire à la rencontre des Sinagots et de leurs trésors. Elle nous raconte cette aventure.

Que cherchiez-vous en rencontrant les Sinagots ?

« Ces objets qui comptent et racontent », c'est un projet sur lequel je travaille depuis 2014. Chaque territoire est terre d'histoires, transmises par ceux qui l'habitent et la font vivre. Que ce soit à l'échelle d'un quartier – je suis passée par Le Blosne à Rennes et Saint-Michel à Montréal – ou d'une commune comme Séné.

En acceptant de partager un objet qui compte pour soi, on partage un récit de vie, des valeurs, un message. Et toutes ces histoires individuelles forment un « en-commun », un patrimoine ou un matrimoine à partager. D'un objet matériel, on fait culture immatérielle. Finalement, l'objet n'est qu'un prétexte. Un prétexte pour interroger, bousculer, mettre en mouvement et en travail, questionner le sens des objets qui envahissent notre société consumériste...

Comment avez-vous fait parler les habitants ?

J'ai vécu, bu, mangé Séné ! J'ai cheminé dans les villages, les quartiers. C'est une prise de conscience autant qu'une prise de confiance avec les Sinagots. Je me suis présentée aux bénévoles associatifs lors du forum de rentrée, j'ai assisté au pardon de Saint-Laurent. J'ai fait connaissance avec les résidents de Penhoët, des écoliers de la classe bilingue breton de Guyomard, des pré-ados du Ticket Sport Loisirs. J'ai rencontré les compagnons d'Emmaüs, les ateliers Kercourse, la compagnie La Réplique et Pic, l'équipe de la Réserve, et bien d'autres encore... Au PMU, j'étais « la dame des objets » ! J'aime la nature humaine. J'aime prendre le temps de l'échange, dans le respect des différences, l'écoute et l'empathie. Je ne viens pas voler une information.

Un tel projet ne s'est pas fait sans appuis précieux, en premier lieu celui de l'équipe de Grain de Sel, ou encore celui de la librairie Marée Pages. Cette résidence d'auteure a bénéficié du soutien de la Région, de la médiathèque départementale du Morbihan, des conseils de « Livres et lecture en Bretagne » et de l'appui de l'association rennaise « Comme à l'envi ! ».

Comment avez-vous construit votre exposition ?

Chaque histoire individuelle est traitée de la même manière, sur un kakémono, en mots et avec une image : le porteur en noir et blanc, l'objet en couleurs. Les

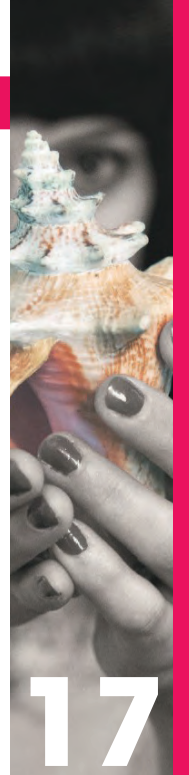
67 portraits accompagnent avec un carnet « d'attentions », dans lequel je révèle mon regard sensible sur la commune.

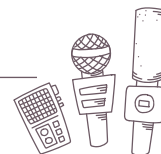
Que reteniriez-vous de ce passage à Séné ?

Séné m'a profondément touchée. Ici nous sommes dans l'un des berceaux du monde. Il y a une sérénité, un paysage méditatif. Dans le regard des habitants, je vois la lumière des marais. C'est aussi le lieu de tous les frottements, nourris par les distances géographique et sociale. Entre la mer et la terre. Entre les « nés ici » et les « parvenus ». J'ai rencontré des passionnés passionnants. Si la médiathèque est un lieu important où s'écrit l'histoire urbaine et contemporaine de la commune, il ne faut pas oublier l'« histoire d'avant » et faire mémoire pour demain.

Après le départ de Christine Barbedet, la collecte continue !

Le flambeau est transmis à l'équipe de Grain de Sel, bien sûr, et aussi à Mathilde Bodiguel, en stage jusqu'en juin. Ils continueront de consigner soigneusement toutes les histoires que vous, habitants, serez heureux de partager. Vous pourrez aussi contribuer à l'action « Les coups de cœur de livre ». Les petites fiches issues de ce travail sont enregistrées et rejoignent une collection spéciale de documents, baptisée simplement « La collection des habitants ».





18

PATRICIA OU LA CALÈCHE DE SÉNÉ !

Les sabots de Patchouli claquent sur le bitume de la route de Bilherbon. Dans son sillage, la calèche noire et rouge de Patricia promène les visiteurs curieux de découvrir le territoire au rythme tranquille du cheval. Pour ces balades, Patricia a obtenu la marque « Valeurs Parc Naturel Régional ». Elle nous parle de son projet et de ce « métier-passion ».



Photo Régis Viot

Depuis quand habitez-vous Séné ?

J'y habite depuis trois ans. En fait, je suis dans le Golfe depuis dix ans, mais j'ai dû patienter cinq ans avant de pouvoir habiter ici ! Je cherchais la mer... J'ai découvert le territoire en visitant, en fouinant à vélo : la Pointe du Bill, Montsarrac... Une vraie fourmilière tous ces chemins ! C'est là que je me suis dit qu'il fallait que je revienne à cheval.

Le cheval occupe une grande place dans votre vie ?

C'est une passion depuis l'enfance. Mon père voulait que j'aie un « vrai » métier, j'ai donc d'abord travaillé plusieurs années comme

animatrice/reporter radio, pour les locales de Radio France. J'ai fini par revenir à ma première idée et suis devenue monitrice d'équitation. Au bout d'un moment, je ne pouvais plus évoluer en tant que salariée, il me fallait mon propre projet. Je voulais également des animaux en semi-liberté. Ici, j'ai sept grands champs avec des clôtures naturelles, mes chevaux ont entre 5 et 27 ans, et Pépito, l'âne, approche les 40 ans !

Pourquoi les balades accompagnées ?

Dans la région, les centres équestres ne proposent pas de balades, ou alors seulement l'été et pour 10 personnes minimum. Il y avait un créneau à prendre. L'avantage de Séné, c'est qu'il n'y a pas trop de voitures, même

l'été, contrairement aux presqueîles voisines. Je propose des balades en calèche ou des balades montées, à thème et personnalisées. Je ne cherche pas à faire du chiffre d'affaires, je souhaite juste vivre de cette activité et en profiter pour transmettre des valeurs. Ici, on prend le temps d'aller chercher les chevaux au champ, de les préparer pour la balade. On les nourrit et on les panse au retour, avant de prendre un café à la maison.

Avec cette activité, vous êtes ambassadrice de la commune !

Oui, je parle aux visiteurs de son histoire, de son patrimoine. Pour moi, Séné a une âme. C'est d'ailleurs ce qui m'a attirée ici : l'amour de la nature, la préservation du patrimoine, cet esprit éco-responsable...

Je leur fais découvrir les producteurs locaux, la Réserve Naturelle et les sensibilise aux bonnes pratiques : attention aux zostères, à ne pas faire de dégâts pendant la pêche à pied... Ici la nature est belle parce qu'on la protège.

Comment avez-vous connu la marque « Valeurs Parc Naturel Régional » ?

Un gîte était déjà labellisé à Montsarrac. Et puis quand on travaille ici, on en entend parler. Quand j'ai découvert que cela existait, la demander m'a paru évident, car on véhicule les mêmes valeurs : le respect de la nature, du patrimoine, de l'humain. Chacun reprend sa vraie place dans l'environnement. »

La Calèche de Séné

Lieu-dit Bilherbon

06 51 76 39 83

baladeacheval.sitew.com





Nota : Comme il se doit, le directeur de la publication transmet intégralement, et en l'état, toutes les opinions qui lui sont communiquées.

SÉNÉ AVENIR ET SOLIDARITÉ

Notre vision pour Séné

Lors de sa dernière Assemblée Générale notre association a réaffirmé ses valeurs de gauche (solidarité, humanisme, ouverture, démocratie de proximité) et son rôle : Être un laboratoire de réflexions et de propositions sur les questions liées à la vie de la commune.

C'est ainsi que, dans un monde où devra émerger un autre modèle avec de nouvelles façons de consommer, produire, se déplacer et vivre ensemble, l'année 2019 sera consacrée à une longue réflexion sur les perspectives pour la commune avec à l'horizon assez proche, les élections municipales de 2020.

Nous lançons donc des ateliers prospectifs dont l'objectif est d'imaginer sa ville de demain en réfléchissant sur des sujets tels que l'urbanisme, les déplacements, la qualité de vie et de l'environnement, la culture et le sport pour tous, la transition écologique et énergétique, le vivre

ensemble intergénérationnel, la mixité sociale, le renforcement de la démocratie de proximité...

2019 doit permettre aux citoyens motivés de prendre part, avec pour objectif le seul intérêt général, à l'élaboration de projets qui pourraient être portés par nos futurs élus municipaux et communautaires. Les choix qui orientent la vie de la commune se partagent avec les citoyens et pas uniquement au moment de mettre un bulletin dans l'urne.

Vous partagez nos valeurs et avez envie de vous impliquer ? Vous pouvez nous rejoindre sur : contact@seneavenirsolidarite.fr

Bonne et heureuse année à tous les sinagots

seneavenirsolidarite@gmail.com

SÉNÉ ACTION RENOUVEAU

Les 2 groupes d'opposition municipale, «Séné Terre Mer» et «Séné Action Renouveau», ont décidé de fusionner et de constituer désormais un seul et unique groupe d'opposition. Depuis plusieurs mois les réflexions des membres des 2 groupes convergeaient sur la plupart des sujets de la commune. Ils faisaient ainsi entendre une seule et même voix au Conseil Municipal. Ces 2 groupes partagent les mêmes idées sur l'avenir de Séné et les mêmes valeurs sur les objectifs de la conduite municipale. Les 6 membres de l'opposition ont donc choisi de rejoindre la nouvelle association «Un Nouveau Souffle pour Séné» et de placer le nouveau groupe d'opposition sous le drapeau unique de cette association. Créée il y a 3 mois par des Sinagots souhaitant un changement dans différentes orientations de la ville, l'association présente des idées et des projets qui sont en parfaite harmonie avec ceux des 2 anciens groupes. D'abord dans la conduite des projets en souhaitant y associer le plus possibles les Sinagots et particulièrement ceux qui sont concernés. Que ce soit dans la politique de l'urbanisme, celle des finances ou de la culture, ils se rejoignent tous.

Le principe de la démarche de réflexion que va mettre en place «Un Nouveau Souffle pour Séné», est celui de la participation citoyenne, c'est-à-dire, sans aucune restriction, ni censure, écouter les habitants, prendre en compte leurs idées et leurs aspirations pour construire des projets.

Philippe Prévost, Claude Pousseux, Michel Penel

SÉNÉ TERRE MER

Un sujet leur tient particulièrement à cœur, c'est celui de l'écologie. C'est en effet une marque de fabrique de la pensée de tous les Sinagots respecter l'environnement et de protéger la nature. Séné est une perle rare dont il faut absolument prendre soin. La Réserve Naturelle est particulièrement emblématique à cet égard. Tout en respectant ces principes intangibles, il faut également agir avec pragmatisme et éviter toute tendance idéologique et dogmatique.

Un autre sujet est «le vivre mieux ensemble». C'est simple à énoncer, mais beaucoup plus difficile à mettre en œuvre pour que chacun se sente bien dans son «chez soi» et dans son environnement. Que chacun puisse trouver dans sa ville et dans sa proximité, tous les éléments qui feront de sa vie une source de joie et de bonheur.

Enfin, l'avenir apparaît différent, avec l'implication de plus en plus grande de l'agglomération dans les sujets quotidiens des Sinagots. C'est normal et même nécessaire de partager ces sujets avec d'autres

communes, réaliser des économies de fonctionnement et améliorer la vie quotidienne en apportant des services supplémentaires.

Dans le cadre de l'association «Un nouveau souffle pour Séné», les 2 groupes mettent en commun leurs idées avec et pour les Sinagots. www.unnouveausoufflepoursene.bzh / contact@unnouveausoufflepoursene.bzh

Guénahel Le Porho, Corinne Serge, Pascale Brunel

Agenda

des manifestations

JANVIER

- Jusqu'au. 30** Exposition « Ces objets qui comptent... », Christine Barbedet, Grain de Sel
- Sam. 12** Vœux à la population, Grain de Sel
- Du 21 janvier au 6 mars** Exposition « Chacun sa Couleur », Résidence Penhoët
- Mer. 23** Don du sang, Maison des associations
- Dim. 27** Vide-greniers, Séné Team Boxing, gymnase Cousteau

FÉVRIER

- Sam. 2** Course Natura Xtrem, complexe Le Derf
- Sam. 2 et dim. 3** Stage de Qi Gong, Sall'icorne/salle des fêtes
- Dim. 3** Des petits pas pour la planète, Les Petits Pas dans les Grands, Grain de Sel
- Sam. 9** Un samedi au coin du jeu, Grain de Sel
- Sam. 9 et dim. 10** Tournoi de foot en salle, Séné FC, gymnase Le Derf
- Sam. 9 et dim. 10** Stage de danse butô, Le Prunier qui danse, Maison des associations
- Dim. 10** Repas, Maison du cœur portugais, salle de Limur
- Mar. 12** Conférence « Costa Rica », L'attitude Photos, Résidence Penhoët
- Du 13 février au 2 mars** Exposition du concours-photo de la Réserve Naturelle, Grain de Sel
- Sam. 16** Milonga, Ty Tango, salle des Fêtes
- Ven. 22** Conférence « Traditions et santé » (D. Giquel), Les Amis de Kerarden, Maison des associations
- Sam. 23** Conférence « Chauve-souris », Jardiner en Pays vannetais, Ty Kelou
- Sam. 23 et dim. 24** Cabaret, Diatofolies/Korriganed, salle des Fêtes

MARS

- Ven. 8** Concert, Embruns D'accords, Résidence Penhoët
- Ven. 8, sam. 9 et dim. 10** Exposition Michel Olivier, Atelier Bleu, écomusée
- Du 8 mars au 12 avril** Exposition de photographies par la Réserve Naturelle, Résidence Penhoët
- Sam. 9** Stage d'impro, Séné Athlétisme, Cousteau
- Dim. 10** Fest-Deiz, Cercle celtique, salle des Fêtes
- Dim. 17** Chants de marins, Les Copains Sinagots, salle des Fêtes
- Dim. 17** Foire à la puériculture, Hatoup, gymnase Cousteau
- Ven. 22** Printemps des Poètes, Résidence Penhoët
- Sam. 23** Saint-Patrick, comité de jumelage Séné-Donegal, salle de Limur
- Sam. 23** Tournoi de judo, USS Judo, gymnase Le Derf
- Sam. 23 et dim. 24** Stage de danse, Alba Bihan, Maison des associations
- Dim. 24** Tournoi, USS Badminton, gymnase Le Derf
- Sam. 30** Gala de boxe, Séné Team Boxing, gymnase Le Derf
- Sam. 30** Milonga, Ty Tango, salle des Fêtes
- Dim. 31** Stage, Via Brasil, salle des Fêtes

*Prochains conseils municipaux :
Les jeudis 31 janvier
et 21 mars*

*Découvrez la programmation
Janvier-Juin
de votre centre culturel
Grain de Sel !*

